CONDITIONS CONTRACTUELLES

Conditions générales d'utilisation et de vente

Map Analytix — Vectorive SAS — Version en vigueur au 28 Octobre 2026

Préambule

Vectorive édite Map Analytix, plateforme d'intelligence géographique accessible en ligne. Les présentes Conditions générales d'utilisation et de vente (« Conditions générales ») encadrent l'utilisation de la Plateforme par tout Utilisateur et, pour les Clients, la souscription des offres payantes.

Elles sont complétées par la Politique de confidentialité, qui décrit le traitement des données personnelles et l'utilisation des cookies.

PARTIE 1 — DISPOSITIONS APPLICABLES À TOUS LES UTILISATEURS

Article 1 — Éditeur et hébergeur

Élément	Information
Éditeur	Vectorive, société par actions simplifiée au capital de 10 000 €, immatriculée au RCS de Paris sous le numéro 850 113 374, dont le siège est situé 10 rue de Penthièvre, 75008 Paris
TVA intracommunautaire	FR32850113374
Contact	securite@vectorive.com — 09 78 81 79 49
Directeur de la publication	Hakim Trifi, Président
Hébergeurs	OVH SAS, 2 rue Kellermann, 59100 Roubaix, France — téléphone : +33 (0)9 72 10 10 07 IKOULA, 2 Cité Paradis, 75010 Paris, France, +33(0)1 84 01 02 50

Article 2 — Définitions

- **Plateforme** : le service Map Analytix accessible à l'adresse app.mapanalytix.ai.
- **Utilisateur** : toute personne disposant d'un compte sur la Plateforme, qu'elle utilise l'offre gratuite ou une offre payante, y compris les membres invités par un Client.
- **Client** : Utilisateur, ou organisation pour laquelle il agit, ayant souscrit une Offre payante ou commandé une Prestation de conseil.
- **Client Professionnel** : Client agissant à des fins entrant dans le cadre de son activité commerciale, industrielle, artisanale, libérale ou agricole, y compris les personnes publiques.
- **Client Consommateur** : Client personne physique agissant à des fins n'entrant pas dans le cadre de son activité professionnelle. Les règles applicables au non-professionnel au sens du Code de la consommation sont celles que la loi lui étend expressément.
- **Offre** : formule d'accès à la Plateforme (Basic, Standard, Premium, Entreprise) décrite dans la grille tarifaire (annexe 3).
- **Abonnement** : contrat par lequel un Client accède à une Offre payante pour une durée indéterminée avec facturation mensuelle ou pour une durée annuelle.
- **Contenus Utilisateur** : données, fichiers et informations importés ou saisis par l'Utilisateur sur la Plateforme.
- **Rapports** : analyses, cartes, scores et documents générés par la Plateforme à partir des paramètres définis par l'Utilisateur.
- **Données Publiques** : données issues de sources publiques (INSEE, SIRENE, Base Adresse Nationale, etc.) intégrées à la Plateforme.
- **Prestations de conseil** : missions d'accompagnement réalisées par Vectorive sur devis.

Article 3 — Acceptation et modification des Conditions générales

L'Utilisateur accepte les Conditions générales en cochant la case prévue à cet effet lors de la création de son compte. Le Client les accepte à nouveau, dans leur version en vigueur, lors de chaque souscription d'une Offre payante. Elles lui sont adressées sur un support durable (e-mail de confirmation comportant le document au format PDF).

Vectorive peut modifier les Conditions générales, notamment pour tenir compte d'une évolution de la Plateforme ou de la réglementation. Toute modification est notifiée aux Utilisateurs par e-mail ou sur la Plateforme au moins 30 jours avant son entrée en vigueur. Pour les Clients, elle s'applique à compter du renouvellement suivant de leur Abonnement annuel ou, pour l'Abonnement mensuel, du début de la première période mensuelle de facturation suivant l'expiration du délai de prévenance ; le Client qui la refuse peut résilier son Abonnement sans frais avant cette date. Les modifications ne peuvent porter sur les caractéristiques essentielles d'une Offre en cours de période.

En cas de contradiction, les documents prévalent dans l'ordre suivant : le contrat particulier ou le bon de commande signé (offre Entreprise, Prestations de conseil), les présentes Conditions générales, la grille tarifaire.

Article 4 — Accès à la Plateforme et compte

L'accès à la Plateforme nécessite la création d'un compte, avec une adresse e-mail et un mot de passe, ou via LinkedIn ou Google. L'offre gratuite Basic est accessible sans frais ni moyen de paiement. Les frais de matériel et de connexion à Internet restent à la charge de l'Utilisateur.

L'Utilisateur doit être âgé d'au moins 18 ans. Il s'engage à fournir des informations exactes et à les tenir à jour.

L'Utilisateur est responsable de la confidentialité de ses identifiants et des utilisations non autorisées résultant d'un manquement qui lui est imputable. Il informe sans délai Vectorive de toute utilisation non autorisée.

Travail en équipe. Selon l'Offre souscrite, l'Utilisateur peut inviter des membres de son équipe à accéder à tout ou partie de ses analyses. Il décide seul des contenus partagés et des personnes invitées, et peut modifier ou retirer ces accès à tout moment, avec effet immédiat. Il est seul responsable des choix de partage qu'il effectue. L'Utilisateur peut également partager un Rapport exporté au format pdf, par mail. Il est seul responsable de la diffusion de ce Rapport et du choix des personnes auxquelles il le transmet.

Article 5 — Usage acceptable

L'Utilisateur s'engage à utiliser la Plateforme conformément à sa destination et à n'importer que des Contenus Utilisateur qu'il a le droit d'utiliser. Il s'interdit notamment :

- d'extraire de manière systématique ou massive les données ou analyses de la Plateforme (aspiration, « scraping »), ou de les revendre en tant que telles ;
- de contourner les quotas, limites techniques ou mesures de sécurité, ou de procéder à de l'ingénierie inverse de la Plateforme ;
- de tenter de ré-identifier des personnes physiques à partir des Données Publiques, notamment des données foncières et immobilières ;
- de partager ses identifiants ou de dépasser le nombre d'utilisateurs prévu par son Offre ;
- d'utiliser la Plateforme à des fins illicites, discriminatoires ou portant atteinte aux droits de tiers.

Tout manquement peut entraîner la suspension de l'accès, après notification sauf urgence, puis la fermeture du compte dans les conditions de l'article 11.

Usage raisonnable. Les quotas de chaque Offre figurent dans la grille tarifaire (annexe 3). Au-delà de ces quotas, et même lorsqu'une fonctionnalité est présentée comme illimitée, l'Utilisateur s'engage à faire un usage raisonnable de la Plateforme, en particulier du géocodage, des imports de données et de l'API, correspondant à un usage normal pour son activité. En cas d'usage manifestement excessif, susceptible d'affecter le fonctionnement de la Plateforme ou les autres utilisateurs, Vectorive peut, après en avoir informé l'Utilisateur, limiter temporairement les volumes traités ou lui proposer une Offre adaptée à ses besoins.

Article 6 — Données Publiques et intelligence artificielle

Données Publiques. Les analyses reposent sur des Données Publiques mises à jour périodiquement, dont les sources et dates sont indiquées dans les Rapports. Vectorive en assure la sélection et le traitement avec

soin, mais ne peut garantir l'exactitude, l'exhaustivité ou l'actualité des données fournies par les producteurs publics. Lorsqu'il diffuse un Rapport, l'Utilisateur conserve les mentions de sources requises par les licences de ces données.

Intelligence artificielle. Certaines analyses et synthèses sont générées par des modèles d'intelligence artificielle développés par Vectorive et hébergés sur son infrastructure, encadrés par des modèles de scoring et des règles métier. Les Rapports comportent une mention indiquant que certaines analyses et synthèses ont été générées par intelligence artificielle. Ils peuvent comporter des erreurs ou imprécisions ; l'Utilisateur s'engage à les relire avant toute diffusion ou décision. Les Contenus Utilisateur ne sont jamais utilisés pour entraîner les modèles de Vectorive, qui sont entraînés à partir de Données Publiques.

Aide à la décision. Les Rapports constituent une aide à la décision. Ils ne remplacent pas une expertise professionnelle, une étude de terrain ou la consultation des autorités compétentes. L'Utilisateur reste seul responsable des décisions prises sur leur fondement.

Article 7 — Propriété intellectuelle

Plateforme. Vectorive est et demeure titulaire de l'ensemble des droits sur la Plateforme, ses logiciels, modèles, bases de données, méthodes, modèles de rapport, marques et logos, sous réserve des droits des tiers**.** Elle concède à l'Utilisateur, pour la durée de son compte, un droit d'utilisation personnel, non exclusif et non transférable, limité à ses besoins propres et aux fonctionnalités de son Offre.

Contenus Utilisateur. Les droits sur les Contenus Utilisateur restent acquis à leurs titulaires respectifs. L'Utilisateur dispose des autorisations nécessaires à leur utilisation dans le cadre du service. Il concède à Vectorive le seul droit de les héberger et de les traiter dans la mesure nécessaire à la fourniture du service.

Rapports. L'Utilisateur peut librement utiliser, reproduire, modifier et diffuser les Rapports, y compris auprès de ses propres clients, partenaires ou administrés, pendant et après son utilisation de la Plateforme, sous réserve des mentions de sources visées à l'article 6. L'utilisation en marque blanche (sans mention de Map Analytix) est autorisée pour les offres Premium et Entreprise. Les Rapports générés avec l'offre gratuite Basic sont réservés à un usage personnel ou interne : ils ne peuvent être ni revendus, ni utilisés dans le cadre d'une prestation fournie à un tiers.

Références commerciales. Sauf opposition de sa part, Vectorive peut mentionner le nom et le logo d'un Client Professionnel ayant souscrit une Offre payante dans la liste de ses clients, sur son site et ses supports commerciaux, pendant la durée de l'Abonnement et jusqu'à 12 mois après son terme. À cette fin, le Client concède à Vectorive une licence gratuite, non exclusive et non transférable d'utilisation de son nom, de sa marque et de son logo, limitée à cette mention et à cette durée ; il garantit disposer des droits nécessaires. Le Client peut s'y opposer à tout moment, sans justification, par simple e-mail à securite@vectorive.com ; Vectorive retire alors la mention dans un délai de 15 jours. Toute autre utilisation (étude de cas, témoignage, citation) nécessite l'accord écrit préalable du Client.

Article 8 — Données personnelles et cookies

Les traitements de données personnelles réalisés par Vectorive et les cookies utilisés sur la Plateforme sont décrits dans la Politique de confidentialité, accessible à tout moment depuis la Plateforme.

Les Contenus Utilisateur sont par défaut strictement confidentiels : ils ne sont accessibles qu'à l'Utilisateur et aux membres qu'il a invités. Vectorive ne peut y accéder que dans la stricte mesure nécessaire à la maintenance, au support ou au respect d'une obligation légale.

Lorsque les Contenus Utilisateur contiennent des données personnelles (par exemple les adresses des clients de l'Utilisateur), Vectorive agit en tant que sous-traitant. Les parties sont alors liées par l'accord de sous-traitance figurant en annexe 1.

Article 9 — Disponibilité et évolution de la Plateforme

Vectorive s'efforce de rendre la Plateforme accessible en permanence. L'accès peut toutefois être interrompu pour des opérations de maintenance, que Vectorive annonce à l'avance dans la mesure du possible, ou en cas de force majeure. Vectorive est tenue d'une obligation de moyens : elle ne garantit pas un accès sans interruption.

Vectorive peut faire évoluer la Plateforme et ses fonctionnalités, sous réserve de l'article 3 et des dispositions impératives applicables aux services numériques. Toute modification réduisant significativement les fonctionnalités d'une Offre payante est notifiée au moins 30 jours à l'avance ; le Client peut alors résilier sans frais et, pour un engagement annuel, obtenir le remboursement de la période non courue.

Article 10 — Responsabilité

Chaque partie est responsable des dommages directs et prévisibles causés à l'autre partie par ses manquements prouvés.

À l'égard des Utilisateurs et Clients agissant à des fins professionnelles**,** Vectorive ne répond pas des dommages indirects, tels que les pertes de chiffre d'affaires, de bénéfices, de clientèle ou de chance, ni des conséquences des décisions prises sur le fondement des Rapports. La responsabilité de Vectorive ne peut être engagée qu'en cas de faute prouvée de sa part ayant causé un préjudice au Client. Dans ce cas, sa responsabilité totale, toutes causes confondues, est limitée au montant hors taxes payé par le Client au titre des trois (3) derniers mois d'Abonnement précédant le fait générateur. Pour l'offre gratuite Basic, elle est limitée à 100 €.

Résultats et utilisation des Rapports. Les Rapports sont établis à partir de Données Publiques, de modèles statistiques et des paramètres choisis par l'Utilisateur. Vectorive s'engage à les produire avec soin, mais ne garantit pas que les décisions prises sur leur fondement (choix d'implantation, investissement, ciblage commercial, décision publique…) produiront les résultats attendus. L'Utilisateur est seul responsable de l'interprétation des Rapports, de l'usage qu'il en fait et de leur diffusion, notamment auprès de ses propres clients ou partenaires. Le Client Professionnel garantit Vectorive contre toute réclamation d'un tiers résultant de l'usage qu'il fait des Rapports, sauf si cette réclamation résulte d'une faute de Vectorive.

Ces limitations ne s'appliquent ni en cas de faute lourde ou intentionnelle, ni aux dommages corporels, ni à l'égard des Utilisateurs ou Clients Consommateurs, envers lesquels la responsabilité de Vectorive s'apprécie dans les conditions du droit commun.

Article 11 — Durée, fermeture du compte et suspension

Le compte est ouvert pour une durée indéterminée. L'Utilisateur peut le fermer à tout moment en écrivant à securite@vectorive.com. La fermeture d'un compte associé à un Abonnement en cours prend effet à la date d'effet de la résiliation de l'Abonnement, dans les conditions de l'article 19.

Vectorive peut fermer un compte gratuit resté inactif pendant 3 ans, après en avoir averti l'Utilisateur par e-mail au moins 30 jours à l'avance. En cas de manquement grave aux présentes Conditions générales, non réparé dans les 15 jours d'une mise en demeure, Vectorive peut fermer le compte ; en cas d'urgence (atteinte à la sécurité de la Plateforme ou aux droits de tiers), elle peut suspendre l'accès immédiatement.

Après la fermeture du compte, l'Utilisateur dispose de 30 jours pour exporter ses Rapports et tous ses fichiers importés. Ces données sont ensuite supprimées dans les conditions et délais prévus par la Politique de confidentialité.

Article 12 — Force majeure

Aucune partie n'est responsable d'un manquement résultant d'un cas de force majeure au sens de l'article 1218 du Code civil. Si l'empêchement dure plus de 30 jours, chaque partie peut résilier le contrat sans indemnité ; les sommes versées pour la période non exécutée sont remboursées.

Article 13 — Droit applicable et litiges

Les présentes Conditions générales sont soumises au droit français. Seule la version française fait foi.

Les parties recherchent d'abord une solution amiable. À défaut, tout litige avec un Utilisateur ou Client Professionnel ayant la qualité de commerçant relève de la compétence exclusive du Tribunal des activités économiques de Paris, ou de toute juridiction qui lui succéderait. Les litiges avec les Clients Consommateurs sont régis par l'article 28.

Article 14 — Dispositions diverses

Les données enregistrées dans les systèmes de Vectorive font foi, sauf preuve contraire, des échanges et commandes entre les parties. Si une clause des Conditions générales est déclarée nulle, les autres clauses conservent leur effet. Le fait pour une partie de ne pas se prévaloir d'un manquement ne vaut pas renonciation à s'en prévaloir ultérieurement.

PARTIE 2 — CONDITIONS DE VENTE APPLICABLES AUX CLIENTS

La présente partie s'applique, en complément de la partie 1, à toute souscription d'une Offre payante et à toute commande de Prestations de conseil.

Lorsque le Client est un acheteur public, les Conditions générales s'appliquent sous réserve des pièces du marché, et notamment du cahier des clauses administratives générales (CCAG-TIC), lorsqu'il est expressément rendu applicable par le marché, qui prévaut en cas de contradiction.

Article 15 — Offres

La Plateforme est proposée selon les Offres suivantes, dont le contenu détaillé (fonctionnalités, quotas, nombre d'utilisateurs) figure dans la grille tarifaire en annexe 3. La grille en vigueur au jour de la souscription est archivée et fait partie intégrante du contrat.

- **Basic** : offre gratuite, régie par la seule partie 1.
- **Standard** et **Premium** : offres payantes souscrites en ligne, à durée indéterminée avec facturation mensuelle ou avec engagement annuel.
- **Entreprise** : offre sur devis, faisant l'objet d'un contrat particulier (utilisateurs multiples, accès API, accord de niveau de service, accord de sous-traitance négocié).
- **Prestations de conseil** : missions sur devis (article 22).

Article 16 — Souscription

Pour souscrire une Offre payante, l'Utilisateur se connecte à son compte, choisit son Offre et sa périodicité, vérifie le récapitulatif de sa commande (Offre, durée, prix, conditions de renouvellement), accepte les Conditions générales, puis procède au paiement. Le contrat est conclu à la validation du paiement. Vectorive adresse alors au Client un e-mail de confirmation.

L'offre Entreprise est souscrite par la signature d'un bon de commande ou d'un contrat particulier.

Article 17 — Prix

Offre	Abonnement mensuel	Abonnement annuel	Prix TTC Consommateurs
Basic	Gratuit	Gratuit	Gratuit
Standard	99 € HT / mois	70 € HT / mois, soit 840 € HT / an	118,80 € TTC / mois, ou 1 008 € TTC / an
Premium	199 € HT / mois	141 € HT / mois, soit 1 690 € HT / an	238,80 € TTC / mois, ou 2 028 € TTC / an
Entreprise	Sur devis	Sur devis	Non proposée aux Consommateurs
Prestations de conseil	Sur devis	—	Sur devis

Les prix sont exprimés en euros hors taxes pour les Clients Professionnels et toutes taxes comprises pour les Clients Consommateurs. La TVA applicable est celle en vigueur à la date de facturation. Pour les Clients Consommateurs, le taux de TVA applicable est déterminé selon les modalités prévues à l'article 18. Les prix TTC du tableau ci-dessus sont calculés avec le taux de TVA français (20 %). Pour un Client Consommateur résidant dans un autre pays de l'Union européenne, le prix TTC est calculé avec le taux de TVA de ce pays. Les Clients Professionnels établis dans un autre pays de l'Union européenne et disposant d'un numéro de TVA intracommunautaire valide sont facturés hors taxes, la TVA étant auto-liquidée par le Client dans son pays.

Vectorive peut modifier ses prix. Toute modification est notifiée au Client par e-mail au moins 30 jours avant son entrée en vigueur ; elle s'applique à compter du renouvellement suivant de l'Abonnement annuel ou, pour l'Abonnement mensuel, du début de la première période mensuelle de facturation suivant l'expiration du délai de prévenance. Le Client qui refuse la modification peut résilier son Abonnement sans frais avant cette date. Pour l'offre Entreprise, les prix sont révisés chaque année selon l'indice Syntec.

Article 18 — Paiement et facturation

Le paiement s'effectue en ligne par l'intermédiaire du prestataire Stripe, par carte bancaire ou par les autres moyens de paiement proposés sur la page de paiement (par exemple PayPal ou Revolut). L'offre Entreprise et les Prestations de conseil peuvent être réglées par virement, à 30 jours à compter de la date de facture.

Les Abonnements sont payables d'avance, au début de chaque période : chaque mois pour l'Abonnement mensuel, et en une seule fois pour l'année entière pour l'Abonnement annuel. Le montant est débité à chaque échéance sur le moyen de paiement enregistré par le Client. Les factures sont émises sous forme électronique et mises à disposition dans l'espace Client.

TVA applicable aux Clients Consommateurs. La TVA appliquée est celle du pays de l'Union européenne où réside le Client. Pour un Client Consommateur résidant hors de l'Union européenne, la TVA française n'est pas applicable et le prix est facturé hors taxe. Le Client s'engage à indiquer une adresse de facturation exacte.

Correction de la TVA. La TVA est calculée lors du paiement à partir de l'adresse de facturation indiquée par le Client. Si les vérifications de Vectorive, fondées en priorité sur l'adresse IP de connexion, puis sur le pays de la carte bancaire et, le cas échéant, sur un justificatif de domicile, montrent que le Client réside dans un autre pays, Vectorive émet une facture rectificative appliquant le taux de TVA de ce pays. Le prix hors taxe reste inchangé : si la TVA due est inférieure à celle payée, Vectorive rembourse la différence au Client ; si elle est supérieure, Vectorive lui demande de régler la différence. Lorsque la différence à régler est inférieure à 0,50 €, elle est ajoutée à l'échéance suivante. Par exemple, un Client ayant indiqué une adresse en France paie l'offre Standard mensuelle 118,80 € TTC (TVA à 20 %). S'il réside en réalité en Allemagne (TVA à 19 %), le prix dû est de 117,81 € TTC et Vectorive lui rembourse 0,99 €. Sans réponse du Client après trois relances, Vectorive retient en priorité le pays de l'adresse IP et, si celle-ci n'est pas disponible, le pays de la carte bancaire, puis celui de l'adresse de facturation.

Retard de paiement (Clients Professionnels). Toute somme impayée à l'échéance entraîne de plein droit, sans rappel préalable, des pénalités de retard au taux de la Banque centrale européenne majoré de 10 points, ainsi qu'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 € (articles L441-10 et D441-5 du Code de commerce).

Suspension. En cas d'échec du paiement d'un Abonnement, Vectorive en informe le Client et l'invite à régulariser sa situation. À défaut de régularisation, l'accès repasse sur l'offre gratuite Basic 3 jours après le premier échec de paiement pour l'Abonnement mensuel, et 7 jours après le premier échec de paiement pour l'Abonnement annuel. Les Contenus Utilisateur sont conservés et l'accès à l'Offre payante est rétabli dès le paiement des sommes dues. Pour l'offre Entreprise, Vectorive peut suspendre l'accès aux fonctionnalités payantes après une mise en demeure restée sans effet pendant 15 jours.

Article 19 — Durée, renouvellement et résiliation de l'Abonnement

Abonnement mensuel. L'Abonnement est conclu pour une durée indéterminée et facturé mensuellement. Il peut être résilié à tout moment depuis l'espace Client ; la résiliation prend effet à la fin de la période mensuelle de facturation en cours.

Abonnement annuel. L'Abonnement est conclu pour douze mois et renouvelé tacitement par périodes de douze mois, sauf résiliation par le Client au plus tard 30 jours avant l'échéance. Pour les Clients Consommateurs, les règles de l'article 27 s'appliquent en outre.

Sommes versées. Toute période commencée est due. L'abonnement annuel ne peut pas être résilié avant son terme et ne donne lieu à aucun remboursement, sauf dans les cas prévus aux articles 9 et 12, en cas de résiliation pour manquement de Vectorive (ci-dessous) et, pour les Clients Consommateurs, aux articles 24 à 27.

Changement d'Offre. Le passage à une Offre supérieure prend effet immédiatement ; le prix est ajusté au prorata de la période en cours. Le passage à une Offre inférieure prend effet au renouvellement suivant de l'Abonnement annuel ou, pour l'Abonnement mensuel, au début de la période mensuelle de facturation suivante. Avant de confirmer un passage à une Offre inférieure, le Client est informé des fonctionnalités et données qui deviendront inaccessibles, et de la possibilité de les exporter.

Résiliation pour manquement. En cas de manquement grave de l'une des parties à ses obligations, non réparé dans les 15 jours d'une mise en demeure, l'autre partie peut résilier le contrat de plein droit, sans préjudice de dommages et intérêts.

Fin de l'Abonnement. À la fin de l'Abonnement, le compte repasse sur l'offre gratuite Basic. Le Client conserve pendant 30 jours un accès en lecture à ses Contenus Utilisateur et Rapports qui excèdent les limites de l'offre Basic, ainsi que la possibilité d'exporter ses Rapports et tous ses fichiers importés. Ces données sont ensuite supprimées dans les conditions prévues par la Politique de confidentialité.

Article 20 — Support

Le support est accessible par e-mail à l'adresse securite@vectorive.com. Vectorive s'efforce de répondre aux demandes dans les meilleurs délais. Des engagements de niveau de service peuvent être prévus dans le contrat particulier de l'offre Entreprise.

Article 21 — Confidentialité

Chaque partie s'engage à garder confidentielles les informations non publiques de l'autre partie dont elle a connaissance à l'occasion du contrat, pendant toute sa durée et 2 ans après son terme. La confidentialité des Contenus Utilisateur est maintenue pendant toute leur conservation, sans préjudice des protections légales de plus longue durée.

Article 22 — Prestations de conseil

Les Prestations de conseil font l'objet d'un devis précisant leur objet, les livrables, le calendrier et le prix. Elles sont soumises aux présentes Conditions générales, complétées par le devis signé. Sauf stipulation contraire du devis, Vectorive conserve la propriété intellectuelle des livrables et concède au Client, à compter du paiement intégral du prix, une licence d'utilisation non exclusive et non transférable de ces livrables, pour ses besoins propres. Vectorive conserve ses méthodes, outils et savoir-faire.

PARTIE 3 — DISPOSITIONS SPÉCIFIQUES AUX CLIENTS CONSOMMATEURS

Article 23 — Information précontractuelle

Avant toute souscription, le Client Consommateur reçoit, de manière lisible et compréhensible, les informations prévues aux articles L111-1 et L221-5 du Code de la consommation, notamment les caractéristiques essentielles de l'Offre, son prix TTC, sa durée, ses conditions de renouvellement et de résiliation, et les conditions d'exercice du droit de rétractation.

Article 24 — Droit de rétractation

Le Client Consommateur dispose d'un délai de 14 jours à compter de la conclusion du contrat pour se rétracter, sans avoir à motiver sa décision, ni à supporter de frais (articles L221-18 et suivants du Code de la consommation).

Pour exercer ce droit, il adresse à Vectorive, avant l'expiration du délai, une déclaration dénuée d'ambiguïté, par e-mail à securite@vectorive.com ou par courrier, ou utilise le formulaire figurant en annexe 2. Pour les contrats conclus en ligne, il peut également utiliser la fonctionnalité gratuite de rétractation accessible depuis son espace Client, rubrique Profil > Paramètres > Abonnement, pendant tout le délai de rétractation ; Vectorive lui en accuse réception sur support durable.

Vectorive rembourse l'intégralité des sommes versées, au plus tard dans les 14 jours suivant la réception de la décision de rétractation, par le même moyen de paiement que celui utilisé pour la souscription.

Article 25 — Garantie légale de conformité

Vectorive est tenue de fournir une Plateforme conforme au contrat pendant toute la durée de l'Abonnement, dans les conditions des articles L224-25-12 et suivants du Code de la consommation. En cas de défaut de conformité, le Client Consommateur peut obtenir la mise en conformité de la Plateforme sans frais et, à défaut, une réduction du prix ou la résolution du contrat.

GARANTIES LÉGALES APPLICABLES AU SERVICE NUMÉRIQUE

Le consommateur a droit à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité en cas d'apparition d'un défaut de conformité durant un délai correspondant à toute la durée de fourniture pour l'Abonnement mensuel à durée indéterminée ou de douze mois pour l'Abonnement annuel, prolongé de chaque période de renouvellement, à compter de la fourniture du contenu numérique ou du service numérique. Durant ce délai, le consommateur n'est tenu d'établir que l'existence du défaut de conformité et non la date d'apparition de celui-ci.

La garantie légale de conformité emporte obligation de fournir toutes les mises à jour nécessaires au maintien de la conformité du contenu numérique ou du service numérique durant toute la période de fourniture prévue par l'Abonnement, soit toute la durée de fourniture pour l'Abonnement mensuel à durée indéterminée ou douze mois pour l'Abonnement annuel, prolongée de chaque période de renouvellement.

La garantie légale de conformité donne au consommateur droit à la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique sans retard injustifié suivant sa demande, sans frais et sans inconvénient majeur pour lui.

Le consommateur peut obtenir une réduction du prix en conservant le contenu numérique ou le service numérique, ou il peut mettre fin au contrat en se faisant rembourser intégralement contre renoncement au contenu numérique ou au service numérique, si :

1° Le professionnel refuse de mettre le contenu numérique ou le service numérique en conformité ;

2° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique est retardée de manière injustifiée ;

3° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique ne peut intervenir sans frais imposés au consommateur ;

4° La mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique occasionne un inconvénient majeur pour le consommateur ;

5° La non-conformité du contenu numérique ou du service numérique persiste en dépit de la tentative de mise en conformité du professionnel restée infructueuse.

Le consommateur a également droit à une réduction du prix ou à la résolution du contrat lorsque le défaut de conformité est si grave qu'il justifie que la réduction du prix ou la résolution du contrat soit immédiate. Le consommateur n'est alors pas tenu de demander la mise en conformité du contenu numérique ou du service numérique au préalable.

Dans les cas où le défaut de conformité est mineur, le consommateur n'a droit à l'annulation du contrat que si le contrat ne prévoit pas le paiement d'un prix.

Toute période d'indisponibilité du contenu numérique ou du service numérique en vue de sa remise en conformité suspend la garantie qui restait à courir jusqu'à la fourniture du contenu numérique ou du service numérique de nouveau conforme.

Ces droits résultent de l'application des articles L. 224-25-1 à L. 224-25-31 du code de la consommation.

Le professionnel qui fait obstacle de mauvaise foi à la mise en œuvre de la garantie légale de conformité encourt une amende civile d'un montant maximal de 300 000 euros, qui peut être porté jusqu'à 10 % du chiffre d'affaires moyen annuel (article L. 242-18-1 du code de la consommation).

Le consommateur bénéficie également de la garantie légale des vices cachés en application des articles 1641 à 1649 du code civil, pendant une durée de deux ans à compter de la découverte du défaut. Cette garantie donne droit à une réduction de prix si le contenu numérique ou le service numérique est conservé, ou à un remboursement intégral contre renonciation au contenu numérique ou au service numérique.

Article 26 — Modification des prix et des conditions

Toute modification des prix ou des présentes Conditions générales est notifiée au Client Consommateur au moins 30 jours à l'avance et s'applique au renouvellement suivant de l'Abonnement annuel ou, pour l'Abonnement mensuel, au début de la première période mensuelle de facturation suivant l'expiration du délai de prévenance, conformément aux articles 3 et 17. Il peut alors résilier son Abonnement sans frais avant son entrée en vigueur.

Article 27 — Renouvellement tacite et résiliation en ligne

Pour les Abonnements annuels, Vectorive informe le Client Consommateur par lettre nominative ou courrier électronique dédiés, mentionnant dans un encadré apparent la date limite de non-reconduction, au plus tôt trois mois et au plus tard un mois avant le terme de la période autorisant le rejet de la reconduction, de la possibilité de ne pas reconduire le contrat (article L215-1 du Code de la consommation). À défaut, le Client Consommateur peut résilier gratuitement le contrat à tout moment à compter de la date de reconduction.

Le Client Consommateur peut résilier son Abonnement en ligne, par une fonctionnalité directement accessible depuis son espace Client (article L215-1-1 du Code de la consommation).

RECONDUCTION ET RÉSILIATION — DISPOSITIONS DU CODE DE LA CONSOMMATION

Article L. 215-1

Pour les contrats de prestations de services conclus pour une durée déterminée avec une clause de reconduction tacite, le professionnel prestataire de services informe le consommateur par écrit, par lettre nominative ou courrier électronique dédiés, au plus tôt trois mois et au plus tard un mois avant le terme de la période autorisant le rejet de la reconduction, de la possibilité de ne pas reconduire le contrat qu'il a conclu avec une clause de reconduction tacite. Cette information, délivrée dans des termes clairs et compréhensibles, mentionne, dans un encadré apparent, la date limite de non-reconduction.

Lorsque cette information ne lui a pas été adressée conformément aux dispositions du premier alinéa, le consommateur peut mettre gratuitement un terme au contrat, à tout moment à compter de la date de reconduction.

Les avances effectuées après la dernière date de reconduction ou, s'agissant des contrats à durée indéterminée, après la date de transformation du contrat initial à durée déterminée, sont dans ce cas remboursées dans un délai de trente jours à compter de la date de résiliation, déduction faite des sommes correspondant, jusqu'à celle-ci, à l'exécution du contrat.

Les dispositions du présent article s'appliquent sans préjudice de celles qui soumettent légalement certains contrats à des règles particulières en ce qui concerne l'information du consommateur.

Par exception au premier alinéa du présent article, pour les contrats de fourniture de service de télévision au sens de l'article 2 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication et pour les contrats de fourniture de services de médias audiovisuels à la demande, le consommateur peut mettre gratuitement un terme au contrat, à tout moment à compter de la première reconduction, dès lors qu'il change de domicile ou que son foyer fiscal évolue.

Article L. 215-1-1

Lorsqu'un contrat a été conclu par voie électronique ou a été conclu par un autre moyen et que le professionnel, au jour de la résiliation par le consommateur, offre au consommateur la possibilité de conclure des contrats par voie électronique, la résiliation est rendue possible selon cette modalité.

A cet effet, le professionnel met à la disposition du consommateur une fonctionnalité gratuite permettant d'accomplir, par voie électronique, la notification et les démarches nécessaires à la résiliation du contrat. Lorsque le consommateur notifie la résiliation du contrat, le professionnel lui confirme la réception de la notification et l'informe, sur un support durable et dans des délais raisonnables, de la date à laquelle le contrat prend fin et des effets de la résiliation.

Un décret fixe notamment les modalités techniques de nature à garantir une identification du consommateur et un accès facile, direct et permanent à la fonctionnalité mentionnée au deuxième alinéa, telles que ses modalités de présentation et d'utilisation. Il détermine les informations devant être fournies par le consommateur.

Article L. 215-2

Les dispositions du présent chapitre, à l'exception de l'article L. 215-1-1, ne sont pas applicables aux exploitants des services d'eau potable et d'assainissement.

Article L. 215-3

Les dispositions du présent chapitre sont également applicables aux contrats conclus entre des professionnels et des non-professionnels.

Article L. 241-3

Lorsque le professionnel n'a pas procédé au remboursement dans les conditions prévues à l'article L. 215-1, les sommes dues sont productives d'intérêts au taux légal.

Article 28 — Médiation et juridiction

En cas de litige, le Client Consommateur adresse d'abord une réclamation écrite à Vectorive. À défaut de solution dans un délai de deux mois, il peut recourir gratuitement au médiateur de la consommation suivant : Médiation Solution, 222 chemin de la Bergerie, 01800 Saint Jean de Niost, tél. +33 4 82 53 93 06, contact@sasmediationsolution-conso.fr, https://sasmediationsolution-conso.fr (articles L612-1 et suivants du Code de la consommation).

Le Client Consommateur peut saisir, à son choix, la juridiction du lieu où il demeurait au moment de la conclusion du contrat ou de la survenance du fait dommageable, ou toute autre juridiction compétente en vertu de la loi.

Annexe 1

Accord de sous-traitance des données personnelles (art 28 du RGPD)

Objet. La présente annexe régit les traitements de données personnelles réalisés par Vectorive (le « Sous-traitant ») pour le compte de l'Utilisateur ou de l'organisation pour laquelle il agit, selon la personne qui détermine les finalités et les moyens du traitement (le « Responsable de traitement ») lorsque les Contenus Utilisateur contiennent des données personnelles.

Description du traitement. Nature : hébergement, géocodage, visualisation et analyse territoriale. Finalité : fourniture de la Plateforme. Données : adresses (numéro, voie, code postal, commune, complément) et valeurs numériques associées, et toute autre donnée importée par l'Utilisateur. Personnes concernées : personnes dont l'Utilisateur importe l'adresse (clients, prospects, administrés…). Durée : celle de l'utilisation de la Plateforme, augmentée de la période d'export.

Obligations du Sous-traitant. Vectorive s'engage à :

- ne traiter les données que sur instruction documentée de l'Utilisateur, les présentes Conditions générales et le paramétrage de la Plateforme constituant ses instructions, et l'informer si une instruction lui paraît contraire à la réglementation ;
- garantir la confidentialité des données et veiller à ce que les personnes autorisées à les traiter soient soumises à une obligation de confidentialité ;
- mettre en œuvre les mesures de sécurité décrites dans la Politique de confidentialité (article 32 du RGPD) ;
- ne pas transférer les données hors de l'Union européenne ;
- aider l'Utilisateur à répondre aux demandes d'exercice des droits des personnes concernées et à respecter ses obligations de sécurité, de notification des violations, d'analyse d'impact et de consultation préalable, compte tenu de la nature du traitement et des informations à la disposition de Vectorive ;
- notifier à l'Utilisateur toute violation de données dans les meilleurs délais et au plus tard 48 heures après en avoir pris connaissance, avec les informations disponibles ;
- à la fin de l'utilisation de la Plateforme, restituer ou supprimer les données, au choix du Responsable de traitement, et supprimer les copies existantes, sauf obligation légale de conservation ;
- mettre à disposition la documentation nécessaire pour démontrer le respect de ses obligations et permettre un audit, au plus une fois par an, aux frais de l'Utilisateur et moyennant un préavis de 30 jours. Ces limites de fréquence et de préavis ne s'appliquent pas aux vérifications nécessaires après un incident, en cas d'indices sérieux de non-conformité ou à la demande d'une autorité compétente.

Sous-traitants ultérieurs. L'Utilisateur autorise le recours à OVH SAS (hébergement et messagerie électronique, France) et IKOULA (hébergement, France). Vectorive l'informe de tout ajout ou remplacement au moins 30 jours à l'avance ; l'Utilisateur peut s'y opposer pour un motif légitime et, à défaut d'accord, résilier sans frais. Vectorive impose aux sous-traitants ultérieurs les mêmes obligations que celles de la présente annexe.

Obligations de l'Utilisateur. L'Utilisateur garantit disposer d'une base légale pour le traitement des données importées et avoir informé les personnes concernées.

Annexe 2
Formulaire de rétractation

Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat.

À l'attention de Vectorive SAS, 10 rue de Penthièvre, 75008 Paris — securite@vectorive.com :

Je/nous (*) vous notifie/notifions (*) par la présente ma/notre (*) rétractation du contrat portant sur la prestation de services (*) ci-dessous :

Commandé le (*) / reçu le (*) :

Nom du (des) consommateur(s) :

Adresse du (des) consommateur(s) :

Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier) :

Date :

(*) Rayez la mention inutile.

Annexe 3

Grille tarifaire et contenu des Offres

	Basic	Standard	Premium	Entreprise
Prix mensuel	Gratuit	99 € HT	199 € HT	Sur devis
Prix en engagement annuel	Gratuit	70 € HT / mois, soit 840 € HT / an	141 € HT / mois, soit 1 690 € HT / an	Sur devis
Domaines d'analyse	Démographie uniquement	7 domaines	10 domaines	10 domaines
Zones d'étude (isochrone, chalandise, manuelle)	3	40 / mois	Illimitées	Illimitées
Zones administratives (villes)	3	Illimitées	Illimitées	Illimitées
Rapports	1 rapport de démonstration	20 / mois	Illimités	Illimités
Rapports à votre identité visuelle (logo, couleurs)	—	Inclus	Inclus	Inclus
Ciblage intelligent par indicateurs	—	—	Inclus	Inclus
Comparaison de villes et de zones (union, intersection)	—	—	Inclus	Inclus
Éditeur stratégique avancé	—	—	Inclus	Inclus
Partage aux membres de l'équipe	—	Partage illimité avec les utilisateurs Standard et Premium ; jusqu'à 5 utilisateurs Basic	Partage illimité avec les utilisateurs Standard et Premium ; jusqu'à 10 utilisateurs Basic	Sur mesure
Rapport Etat Local du marché	—	Inclus	Inclus	Inclus
Templates de rapports personnalisés	—	—	Inclus	Inclus
Historique des analyses	—	6 mois	Pendant toute la durée de l'Abonnement	Pendant toute la durée de l'Abonnement
Connexion SSO Google et LinkedIn	Inclus	Inclus	Inclus	Inclus
Multi-utilisateurs et SSO Entreprise (SAML)	—	—	—	Inclus
API de scoring et intégration SI	—	—	—	Inclus
Data rooms privées, hébergement dédié	—	—	—	Inclus
Support	E-mail	E-mail	E-mail prioritaire	Accompagnement dédié ; niveau de service selon contrat particulier